



EXTRAIT

Procès-verbal de la séance du Conseil Général de Chavannes-sur-Moudon du 22 octobre 2018

Présidence : Monsieur Olivier Duc

Le Conseil général de Chavannes-sur-Moudon, au vu des éléments apportés par la
Municipalité et les différentes commissions

Décide

- **D'accepter le préavis Municipal N° 06/2018**

Ainsi délibéré en séance du 22 octobre 2018

Le Président

Olivier DUC



La secrétaire

Fabienne BOLAY